

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET ACCÈS AUX SAVOIRS DE BASE EN OCCITANIE

BAROMÈTRE 2020

JUIN 2021

L'essentiel en Occitanie

La demande de formation en 2020¹



- Près de 41 600 jeunes suivis par les missions locales sortis très précocement de l'école
- Moins d'un jeune sur dix testé aux JDC est en difficulté de lecture
- 33 000 étrangers en besoin probable de formation linguistique
- La moitié des signataires du CIR en besoin de formation linguistique

L'offre de formation en 2020



- 1 450 personnes entrées en formation LECTIO
- 3 100 entrées en formation linguistique via l'OFII
- Augmentation sensible du nombre de bénéficiaires OEPRE
- 75 actions linguistiques de proximité pour former plus de 4 900 personnes
- Près de 1 670 entrées dans les formations collectives FLE de Pôle emploi

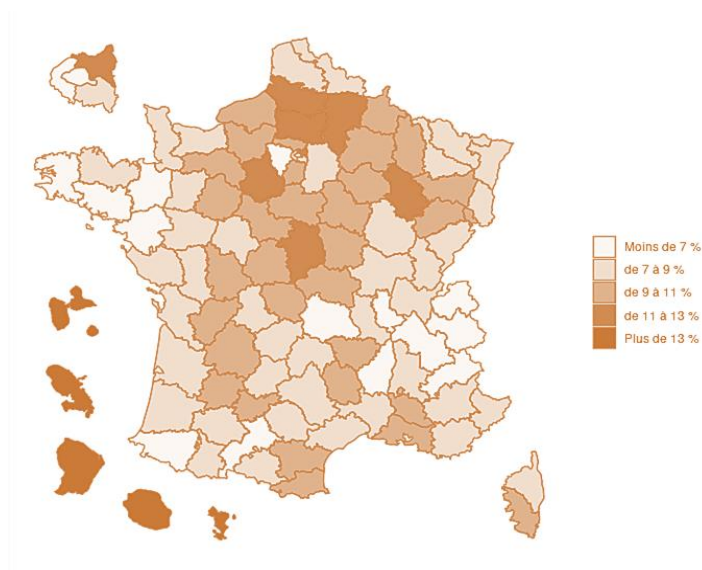
¹ Il n'y a pas de données actualisées concernant les adultes en situation d'illettrisme. En 2011, au niveau national, l'ANLCI évaluait à 7 % la population adulte âgée de 18 à 65 ans, ayant été scolarisée en France, en situation d'illettrisme.

Les personnes en difficulté avec les savoirs de base

Moins d'un jeune sur dix testé aux JDC est en difficulté de lecture

En 2020, au niveau national, plus de 437 000 jeunes hommes et femmes âgés de 16 à 25 ans, de nationalité française, ont pris part à un test en lecture dans le cadre de la Journée Défense et Citoyenneté – JDC. Selon les évaluations réalisées à cette occasion, 9,5% des jeunes participants sont en difficulté de lecture, ce qui signifie qu'ils ont une compréhension en lecture très faible, voire inexistante. Parmi eux, 4,6 % peuvent être considérés en situation d'illettrisme.

JDC 2020 – Pourcentages de jeunes en difficulté de lecture selon le département



Sources : ministère des Armées - DSNJ, MEN-DEPP – traitement DEPP - Réf. : Note d'information, n° 21.27 © DEPP

Avertissement : les comparaisons entre départements doivent être maniées avec précaution. Ces résultats ne concernent en effet que des jeunes ayant passé la JDC en 2020 dans un contexte de crise sanitaire, cette population pouvant varier sensiblement d'un département à l'autre.

En région Occitanie, moins d'un jeune sur dix est concerné par des difficultés de lecture élevées. Dans le contexte de crise sanitaire de 2020, la plupart des départements (10 sur 13) se situe en deçà du taux national. La Haute-Garonne (6,5%), l'Hérault (7%) et l'Ariège (7,1%) sont les moins concernés par ces situations. En revanche dans le Tarn-et-Garonne (10,3%), la Lozère (10,2%) ou les Pyrénées-Orientales (10,3%) la proportion de jeunes en deçà du seuil de lecture fonctionnelle est élevée.

Près de 41 600 jeunes suivis par les missions locales, prématurément sortis du système scolaire

Bien qu'en diminution tendancielle, la non-maîtrise des savoirs de base reste une réalité pour encore plusieurs milliers de jeunes en région.

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour les aider à surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. En 2020, en Occitanie, parmi 106 780 jeunes suivis, près de 41 600, soit 39% d'entre eux, ont eu une scolarité qui s'est arrêtée avant la dernière année du Collège. Cette proportion varie d'un département à l'autre en

fonction des réalités socioéconomiques locales, mais aussi probablement des pratiques de suivi ou de la proximité des Missions locales. Ainsi, la part des jeunes suivis sortis précocement de l'école est très élevée dans les départements du Tarn-et-Garonne (44%), des Pyrénées-Orientales (43%). Elle apparaît à l'inverse beaucoup plus faible dans ceux de l'Aveyron (26%) ou de la Lozère (26%).

Département	Année 2017 Jeunes suivis aux compétences clefs non acquises			Année 2020 Jeunes suivis dont la scolarité a été interrompue avant la dernière année du collège	
	Effectif	Part parmi les jeunes suivis	Part des étrangers	Effectif	Part
09 - Ariège	132	6%	30%	842	37,5%
11 - Aude	699	8%	22%	3 284	40,4%
12 - Aveyron	18	1%	56%	724	25,7%
30 - Gard	518	4%	55%	5 999	41,8%
31 - Haute-Garonne	738	5%	45%	7 949	42,4%
32 - Gers	137	6%	37%	979	42,2%
34 - Hérault	852	3%	43%	9 697	34,6%
46 - Lot	121	5%	45%	1 020	41,6%
48 - Lozère	19	2%	68%	295	26,2%
65 - Hautes-Pyrénées	105	2%	46%	1 688	34,5%
66 - Pyrénées-Orientales	285	2%	42%	5 260	42,6%
81 - Tarn	380	6%	31%	2 322	39,2%
82 - Tarn-et-Garonne	178	5%	43%	1 496	43,9%
Région Occitanie	4182	4%	40%	41 555	38,9%

Source : ARML - jeunes suivis
 Extraction i-milo juin 2018
 Traitement Carif-Oref Occitanie

Source : ARML - jeunes suivis
 Extraction i-milo février 2021
 Traitement Carif-Oref Occitanie

En 2017, le nombre de jeunes aux compétences clefs non acquises s'élevait à près de 4 200, soit 4% des jeunes suivis. Cette mesure, issue de l'appréciation des conseillers, et non de tests passés par les jeunes, n'a qu'une valeur indicative car elle relève de pratiques probablement très variables d'une Mission locale à l'autre. On note néanmoins que la part des jeunes étrangers (40%) y est conséquente.

33 000 étrangers en besoin probable de formation linguistique

Lors du dernier recensement de la population, millésimé 2017, la région Occitanie compte plus de 348 000 étrangers. Ils représentent 6% de la population régionale, soit un taux en deçà de la moyenne française (7%). Les étrangers installés en région sont pour près de la moitié d'entre eux (47%) originaires d'un pays de l'Union européenne (contre 39% au niveau national). Les nationalités magrébines sont également très présentes en région, elles constituent 30% des

étrangers (contre 26% en France). Les ressortissants marocains constituent la première nationalité étrangère d'Occitanie (19% des étrangers) devant les Portugais (11%) et les Espagnols (10%).

L'Occitanie compte près de 254 000 étrangers non scolarisés. Près de 46% d'entre eux sont dépourvus d'un premier niveau de formation (contre 49% en France), et 27% (contre 30% en France), ont eu une scolarité qui s'est arrêtée avant la fin du collège. Cette dernière catégorie représente plus de 68 500 personnes et, parmi elles, 33 000 n'ont pas eu de scolarité ou se sont arrêtées avant la fin du primaire. C'est dans cette catégorie, qui représente 13% des étrangers non scolarisés (vs 14% en France), que les besoins de formation linguistique en français sont les plus forts.

Etrangers selon le niveau de formation

Départements	Pas de scolarité /arrêt avant fin primaire	Aucun diplôme et arrêt fin primaire/avant fin collège	Autres sans 1er niveau de formation	Niveau CAP-BEP	Niveau bac	Niveau bac+2 ou plus	Total
09 - Ariège	11,1%	13,8%	18,5%	13,0%	16,0%	27,0%	6 313
11 - Aude	10,1%	12,8%	19,8%	14,0%	17,0%	27,0%	18 389
12 - Aveyron	10,7%	15,1%	20,0%	14,0%	15,0%	25,0%	7 562
30 - Gard	18,9%	16,6%	19,0%	13,0%	13,0%	20,0%	33 920
31 - Haute-Garonne	10,3%	12,1%	16,8%	13,0%	14,0%	34,0%	60 348
32 - Gers	6,9%	11,3%	18,7%	13,0%	21,0%	29,0%	7 592
34 - Hérault	15,5%	13,8%	18,2%	12,0%	14,0%	26,0%	56 081
46 - Lot	6,2%	10,1%	18,5%	13,0%	20,0%	32,0%	7 162
48 - Lozère	11,9%	21,0%	21,8%	15,0%	9,0%	21,0%	2 369
65 - Hautes-Pyrénées	8,5%	15,8%	22,8%	16,0%	15,0%	22,0%	7 278
66 - Pyrénées-Orientales	13,2%	15,5%	21,1%	13,0%	14,0%	23,0%	23 269
81 - Tarn	14,5%	14,4%	20,1%	14,0%	14,0%	23,0%	11 765
82 - Tarn-et-Garonne	14,1%	16,3%	23,4%	12,0%	15,0%	20,0%	11 930
Région Occitanie	13,0%	14,0%	18,9%	13,0%	14,0%	27%	253 977

Source : INSEE – RP 2017/ Traitement Carif-Oref Occitanie

L'intensité des besoins en formation linguistique varie cependant fortement d'un département à l'autre. Le Gard (19% des étrangers non scolarisés), l'Hérault (16%) et le Tarn (15%) sont particulièrement concernés.

En revanche, les besoins semblent de moindre ampleur dans le Lot, le Gers ou les Hautes Pyrénées.

20 % des étrangers sont des primo-arrivants

En Occitanie, 20% des étrangers, soit près de 69 000 personnes, sont des primo-arrivants, installés sur le territoire depuis moins de 5 ans.

Globalement, les primo-arrivants, âgés de 15 ans ou plus, non scolarisés, disposent de niveau de formation plus élevé que les migrants installés depuis cinq ou plus : 56 % disposent d'un niveau Bac ou plus, contre 40 % pour les étrangers installés depuis plus longtemps.

Plus d'un tiers sont dépourvus d'un premier niveau de formation (contre 47%), et 17% (contre 28%) ont eu une scolarité qui s'est arrêtée avant la fin du collège. Cette dernière catégorie représente près de 7 700 personnes pour lesquelles les besoins de formation linguistique en français sont les plus forts.

La moitié des signataires du CIR ont des besoins en formation linguistique

Depuis le 1er juillet 2016, les migrants qui souhaitent s'installer durablement en France s'engagent dans un parcours personnalisé d'intégration républicaine. Ils concluent avec l'Etat un Contrat d'intégration républicaine (CIR) par lequel ils s'engagent à suivre des formations pour favoriser leur autonomie et leur insertion dans la société française. La formation civique est obligatoire.

Une formation linguistique peut être prescrite en fonction du niveau en français. Les signataires du CIR sont soumis à un test de positionnement écrit et oral destiné à mesurer leurs compétences linguistiques en français. En fonction des résultats et donc des besoins identifiés, un parcours de formation linguistique leur est prescrit.

Dans le tableau ci-dessous, sur les trois premiers trimestres de l'année 2020, l'OFII a prescrit 1660 formations. La moitié des signataires du CIR se sont vu prescrire un parcours de formation linguistique. Ce taux varie avec le profil des migrants et leurs compétences linguistiques. Il est particulièrement élevé dans les départements du Gers (61%), des Pyrénées-Orientales (61%) et plus bas dans le Lot (40%) ou la Haute-Garonne (40%).

Évaluation linguistique des signataires du contrat d'intégration républicaine – CIR au 30 septembre 2020

Départements	Nb de CIR signés	Formation linguistique prescrite pour atteindre le niveau A1					
		Effectif	%	Durée de parcours prescrit			
				100 h	200h	400h	600h
09 - Ariège	83	48	58%	17%	19%	40%	25%
11 - Aude	141	77	55%	14%	25%	43%	18%
12 - Aveyron	110	51	46%	12%	37%	35%	16%
30 - Gard	353	188	53%	16%	22%	37%	24%
31 - Haute-Garonne	1 094	433	40%	18%	33%	38%	12%
32 - Gers	100	61	61%	16%	30%	41%	13%
34 - Hérault	721	364	50%	20%	20%	42%	18%
46 - Lot	111	44	40%	20%	30%	41%	9%
48 - Lozère	43	25	58%	32%	20%	44%	4%
65 - Hautes-Pyrénées	101	60	59%	18%	35%	38%	8%
66 - Pyrénées-Orientales	236	144	61%	13%	15%	50%	22%
81 - Tarn	194	103	53%	23%	31%	31%	15%
82 - Tarn-et-Garonne	127	62	49%	18%	27%	42%	13%
Région Occitanie	3 414	1 660	49%	18%	26%	40%	16%

Source : OFII/SERS - résultats à l'évaluation linguistique - Traitement Carif-Oref Occitanie

Sur les trois premiers trimestres de l'année 2020, l'OFII a prescrit 1 660 formations. La moitié des signataires du CIR se sont vu prescrire un parcours de formation linguistique. Ce taux varie avec le profil des migrants et leurs compétences linguistiques. Il est particulièrement élevé dans les départements du Gers (61%), des Pyrénées-Orientales (61%) et plus bas dans le Lot (40%) ou la Haute-Garonne (40%).

Les dispositifs de formation aux savoirs de base

Près de 1450 personnes entrées en formation LECTIO en 2020

Depuis 2019, la Région déploie le dispositif Lectio. L'objectif de ce dispositif est de permettre la consolidation des savoirs de base afin d'être autonome dans les situations de la vie quotidienne.

Selon la spécificité du public et les besoins exprimés, il peut aussi amener à s'inscrire dans une dynamique de construction de parcours, pour les personnes ayant un projet de formation, d'insertion ou d'évolution professionnelle.

En 2020, 1 450 personnes se sont engagées dans ce parcours de formation, dont 59% de femmes. Plus de 76% ont 26 ans ou plus et 57% ont un niveau 1 ou 2 à leur entrée en formation.

Stagiaires entrés en formation Lectio

	2019	2020
Sexe		
Femmes	54%	59%
Homme	46%	41%
Age		
- de 26 ans	34%	24%
26 ans et +	66%	76%
Niveau		
Niveaux 1 et 2 (anciens Vbis et VI)	72%	57%
Niveau 3 (ancien V)	21%	25%
Niveaux 4 et + (anciens IV, III, II, I)	7%	18%
TOTAL	614	1 450

Source : Région Occitanie - DEF - Traitement Région

Les effectifs de stagiaires entrés en formation LECTIO ont plus que doublé en 2020. Les stagiaires de niveau 1 et 2 restent majoritaires, mais ceux de niveau 3 ou plus sont en proportion plus importante qu'en 2019. Le nombre de places prévisionnel en 2021 est porté à 1 870.

Départements	Nombre
09 - Ariège	46
11 - Aude	59
12 - Aveyron	129
30 - Gard	251
31 - Haute-Garonne	267
32 - Gers	31
34 - Hérault	259
46 - Lot	99
48 - Lozère	18
65 - Hautes Pyrénées	90
66 - Pyrénées Orientales	86
81 - Tarn	52
82 - Tarn et Garonne	63
Région Occitanie	1 450

Source : Région Occitanie - DEF - Traitement Région

Les entrées en formation sont particulièrement importantes dans le Gard et l'Hérault et dépassent le volume d'entrées de la Haute-Garonne. De la même façon les départements du Lot ou des Hautes-Pyrénées, eu égard à leur taille, présentent de nombreuses entrées en formation. A l'inverse, les entrées en formation dans l'Aude et le Tarn apparaissent plus faibles.

Près de 3 100 entrées en formation linguistique de l'OFII en 2020

Les signataires du Contrat d'intégration républicaine (CIR) pour lesquels une formation a été prescrite par l'OFII ont été près de 3 100 à entrer en formation en 2020. Cette formation, assurée par différents prestataires en région, vise une progression vers le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Département	Entrées en formation	Entrées en formation selon la durée du parcours			
		100 heures	200 heures	400 heures	600 heures
09 - Ariège	108	19%	18%	42%	22%
11 - Aude	108	15%	26%	42%	18%
12 - Aveyron	119	17%	29%	40%	14%
30 - Gard	275	16%	24%	36%	24%
31 - Garonne (Haute)	1073	16%	32%	38%	14%
32 - Gers	97	26%	26%	37%	11%
34 - Hérault	524	20%	23%	40%	17%
46 - Lot	112	22%	28%	38%	12%
48 - Lozère	40	25%	25%	33%	18%
65 - Hautes-Pyrénées	134	18%	30%	37%	16%
66 - Pyrénées -Orientales	204	14%	16%	49%	22%
81 - Tarn	168	18%	32%	32%	18%
82 - Tarn et Garonne	136	17%	28%	40%	15%
Région Occitanie	3 098	17%	27%	39%	17%

Source : AMS Grand sud - Académie de Montpellier - traitement Carif-Oref Occitanie

Le nombre de parcours engagés en 2020 ne correspond pas nécessairement à tous les parcours prescrits en 2020. Ils peuvent se cumuler avec ceux non achevés de 2019 et certains parcours prescrits en fin d'année 2020 qui n'ont débuté qu'en 2021.

Dispositif OEPRE : augmentation sensible du nombre de bénéficiaires

Le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » - OEPRE, est conduit en partenariat entre le ministère de l'Intérieur et le ministère chargé de l'Éducation nationale.

Il vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant. Il propose des formations à la langue française dispensées dans les établissements scolaires

fréquentés par leurs enfants autour de l'enseignement du français, de la découverte des valeurs de la République et du fonctionnement du système scolaire.

Le déploiement du dispositif OEPRE en Occitanie

Académie de Montpellier - année 2019-2020

Nb de parents formés	% primo arrivants	Nb d'établissements
443	104	43

Source : DREETS - traitement DREETS

Académie de Toulouse - année 2020-2021

Nb prévisionnel de parents participants	% primo arrivants	Nb d'établissements
818	254	55

Source : MEN - DEGESCO - traitement DEGESCO

Le déploiement du dispositif OEPRE se poursuit en Occitanie. Les dernières données disponibles témoignent d'une augmentation sensible de l'impact du dispositif.

En toutes hypothèses², nous pouvons estimer le nombre de parents participants à l'opération en 2020-2021 à plus de 1 200, contre 750 parents participants en 2016. Ce dispositif est porté par une centaine d'établissements scolaires, principalement des Collèges, en région.

L'offre de formation linguistique de proximité : 75 actions pour former au moins 4 900 personnes en 2020

Dans le cadre de son programme « Accueil et d'accompagnement des étrangers primo-arrivants », le Ministère de l'intérieur soutient les projets d'actions de formation linguistique afin de mettre en place les conditions d'un meilleur accueil et d'une intégration réussie des personnes qui ont obtenu un premier titre de séjour en France et sont signataires du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR).

Principalement organisées sous forme d'ateliers linguistiques ou sociolinguistiques et de formations linguistiques à visée professionnelle par des structures de proximité, ces actions d'apprentissage de la langue française œuvrent de manière complémentaire avec les formations linguistiques prescrites par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

² Hypothèse 1 : reconduction en 2020-2021 du volume 2019 de parents participants sur l'Académie de Montpellier
Hypothèse 2 : réalisation de l'objectif prévisionnel sur l'Académie de Toulouse

Les données, prévisionnelles de 2020, montrent l'importance de cette offre, dispensée par 75 structures locales de proximité et qui prévoyait d'accueillir près de 4 900 personnes.

Les formations linguistiques de proximité en 2020

Département	Données prévisionnelles 2020	
	Nb de participants	Nb d'actions
09 - Ariège	245	3
11 - Aude	33	2
12 - Aveyron	158	4
30 - Gard	410	13
31 - Haute Garonne	724	16
32 - Gers	205	2
34 - Hérault	604	8
46 - Lot	<i>Non renseigné</i>	<i>Non renseigné</i>
48 - Lozère	165	3
65 - Hautes-Pyrénées	81	2
66 - Pyrénées -Orientales	273	9
81 - Tarn	644	4
82 - Tarn et Garonne	107	6
Interdépartemental	1 290	3
Région Occitanie	4 939	75

Source : DREETS- actions de formations financées dans le cadre du BOP 104 - traitement Carif-Oref Occitanie

Ces données renseignées par les structures financées dans le cadre du BOP 104 sont brutes et n'ont fait l'objet d'aucune rectification. Compte tenu du contexte sanitaire de l'exercice elles sont à utiliser avec précaution. Elles restent indicatives du dimensionnement de l'offre de proximité.

Près de 1 670 entrées dans les formations FLE de Pôle emploi en 2020

L'Action de Formation Conventionnée Français Langue Etrangère (AFC-FLE) de Pôle emploi permet aux demandeurs d'emploi ne maîtrisant pas ou peu la langue française, et qui rencontrent des difficultés de communication et d'insertion, d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires à leur insertion professionnelle et à leur intégration sociale.

En 2020, près de 1 670 personnes ont bénéficié d'une formation en français langue étrangère dans le cadre des AFC de Pôle Emploi en Occitanie.

Dans le tableau ci-dessous, conformément à la taille de leur population, les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard présentent les volumes de bénéficiaires les plus importants. Les Pyrénées-Orientales, à la même hauteur que le département du Gard, sont très concernées. A l'inverse le Tarn présente en proportion peu de bénéficiaires.

Département	Nb de bénéficiaires
09 - Ariège	68
11 - Aude	102
12 - Aveyron	59
30 - Gard	166
31 - Haute-Garonne	436
32 - Gers	55
34 - Hérault	349
46 - Lot	47
48 - Lozère	27
65 - Hautes-Pyrénées	68
66 - Pyrénées-Orientales	166
81 - Tarn	67
82 - Tarn-et-Garonne	57
Région Occitanie	1 667

Source : Pôle emploi Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie

Conformément à la taille de leur population, les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard présentent les volumes de bénéficiaires les plus importants. Les Pyrénées-Orientales, à la même hauteur que le département du Gard, sont très concernées. A l'inverse le Tarn présente en proportion peu de bénéficiaires.

Remerciements

Ce baromètre s'inscrit dans le cadre de la mission régionale illettrisme et apprentissage de la langue française, confiée par l'Etat et la Région au Carif-Oref Occitanie. Il est réalisé grâce aux contributions suivantes :

Le rectorat de l'académie de Montpellier

AMS grand sud

L'Animation régionale des missions locales – ARML

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités – DREETS Occitanie

L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration – Direction territoriale de Montpellier – OFII

Pôle emploi Occitanie

La Région Occitanie

Pour plus d'informations sur l'illettrisme et l'apprentissage de la langue en Occitanie, rendez-vous sur le site Internet

[PROFIL OCCITANIE](#)



**LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET ACCES AUX SAVOIRS
DE BASE EN OCCITANIE - Baromètre 2020**

Responsable de publication : Pierre MONVILLE
Auteurs : Bénédicte HELIAS, Bruno BERENGUEL
Réalisation : Carif-Oref Occitanie
Date de publication : juin 2021